

712
QVa

12.

État du corps du génie publié sur les documents communiqués par le ministère de la guerre et avec l'autorisation du ministre. Suivi des principales dispositions des lois, décrets, ordonnances etc. concernant les officiers et les gardes du génie et d'une notice sur le matériel. (Mit 2 Tabellen.) (3 Bde.) 8. Paris 1864, 1872—1873.

— — 1849, 1851. (2 Bde.) 8. Paris 1849, 1851.